



Enseignement supérieur agricole et marché du travail

Michel Escarboutel

► To cite this version:

Michel Escarboutel. Enseignement supérieur agricole et marché du travail: Atelier "Modes de vie, mobilités et marchés du travail". 8èmes Journées de Sociologie du TravailMarché du travail et différenciations sociales, Jun 2001, Aix en Provence, France. pp.125-138. halshs-00107217

HAL Id: halshs-00107217

<https://shs.hal.science/halshs-00107217>

Submitted on 17 Oct 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel ESCARBOUTEL

Enseignement supérieur agricole et marché du travail

Les ingénieurs agricoles forment une catégorie peu nombreuse ¹, assez méconnue, sur le destin de laquelle on est en droit de s'interroger, étant donné notamment la crise récurrente dans laquelle se débattent l'agriculture et l'ensemble de la sphère agricole. Paradoxalement pourtant, les effectifs d'entrée dans les établissements de l'enseignement supérieur agricole sont en croissance depuis le milieu de années 1980, ouvrant désormais sur divers champs d'insertion professionnelle déconnectés d'avec l'activité agricole, comme des secteurs amont et aval ². Une part croissante d'ingénieurs, de moins en moins issue du monde agricole et comportant par ailleurs de plus en plus de femmes, trouve en effet à s'employer davantage hors du champ traditionnel de l'activité agricole, au risque d'une perte d'identité professionnelle. Dès lors, on peut s'interroger : les ingénieurs agricoles constituent-ils aujourd'hui un groupe professionnel, autonomisable, reconnu comme tel, identifié par quelques indicateurs forts, ou bien assiste-t-on à un processus de banalisation, à une dilution de leur spécificité ? Telle est la question centrale à laquelle une recherche récente ³ tente de répondre.

Une identité en question

Partie intégrante du système éducatif national, le système d'enseignement supérieur agricole, public et privé, avec une hiérarchie propre, conserve certaines particularités. Par son histoire et dans ses pratiques, il a toujours été en étroite relation avec une réalité tout autant sociale (le monde rural), que professionnelle (le monde agricole). Ce qui explique qu'il est par exception rattaché à deux ministères : à celui de l'Agriculture et de la Pêche, dont la mission n'est pas essentiellement l'enseignement, et à celui de l'Éducation Nationale.

¹ Soit environ 5% du total des ingénieurs en France.

² Ce qui recouvre les industries de l'agri-fourmiture et de l'agro-alimentaire.

³ Engagée dans le cadre d'une thèse : Michel ESCARBOUTEL, **Itinéraires professionnels et identité des ingénieurs issus du système d'enseignement supérieur agricole**, Institut National Polytechnique de Toulouse, 29 juin 2000.

Avec la réduction très sensible du nombre des agriculteurs (aujourd'hui de l'ordre de 4% du total des actifs en France au lieu de 50% au début du siècle dernier), la source agricole pour le recrutement des ingénieurs tend à se tarir. Cependant, l'accroissement continu du niveau d'exigence pour « l'installation » en agriculture compense en partie ce déclin ⁴. L'évolution récente fait apparaître une modification de l'origine sociale des élèves ingénieurs de l'enseignement supérieur agricole, qui s'avère de moins en moins agricole, le recrutement s'opérant davantage sur une population simplement d'origine rurale et même souvent citadine. Elle s'accompagne, de plus, d'une féminisation rapide, tout particulièrement dans le système d'enseignement supérieur agricole public ⁵, signe d'une véritable mutation dans un milieu traditionnellement très masculin. Les écoles supérieures d'agriculture doivent donc gérer leur recrutement en tenant compte de ces changements.

Le second facteur de changement concerne l'évolution du marché du travail, qui induit une diversification de l'offre de formation agricole ⁶. Aussi les établissements tentent-ils de s'adapter à la conjoncture en échappant à une spécialisation ancienne trop étroite. Ils s'orientent vers la formation d'ingénieurs généralistes, de « spécialistes en généralités », de « généralistes adaptables »⁷, voire de « polytechniciens », leur objectif étant de former des jeunes ingénieurs agricoles capables d'occuper des emplois aussi bien dans le domaine agricole qu'en dehors du domaine agricole. Il est vrai que le système d'enseignement supérieur agricole est historiquement très proche des finalités des entreprises. Pour preuve, les référentiels des programmes de formation contiennent à la fois de fortes bases théoriques, mais également ont en charge d'apporter aux futurs ingénieurs les bases sérieuses d'une socialisation professionnelle transférables sur le marché de l'emploi. C'est ainsi que les étudiants des écoles supérieures agricoles reçoivent une socialisation professionnelle répondant au mieux aux besoins des entreprises, grâce notamment aux nombreuses périodes de stages réparties tout au long des études, ces premières expériences professionnelles

⁴ L'obtention de prêts à l'installation est conditionnée par l'obligation pour les jeunes nés après 1971 de détenir un diplôme agricole de niveau 4 (BP-REA ou Bac professionnel au minimum).

⁵ Avec 51,3% de femmes recrutées en 1995 dans les Enita (Écoles Nationales d'Ingénieurs des Techniques Agricoles) et dans les Ensa (Écoles Nationales Supérieures Agronomiques), la « parité » est ainsi non seulement atteinte, mais même dépassée, se situant en décalage sensible avec l'ensemble des formations d'ingénieurs, qui en comptent 22,7% en moyenne (Source INSEE).

⁶ Si l'on entend par formation non seulement des actions visant la transmission des connaissances générales ou spécialisées, mais un ensemble de techniques d'orientation professionnelle, d'intégration dans un environnement socio-professionnel.

⁷ Selon l'expression de Paul Bouffartigue, in « Ingénieurs débutants à l'épreuve du modèle de carrière : trajectoires de socialisation et entrée dans la vie professionnelle », *Revue Française de Sociologie*, XXXV, 1994, p. 89.

favorisant parfois une embauche sans délai dès l'obtention du titre. Toutefois, compte tenu de la variabilité dans le temps des offres d'emplois offertes, les écoles supérieures agricoles se posent la question de la professionnalisation de la formation, sachant que de plus en plus d'ingénieurs agricoles quittent le domaine agricole.

Un concept retenu pour analyser la sphère de la formation supérieure agricole est précisément le concept de « polytechnicien », de « généraliste adaptable », qui répond, en partie, à la question précédente soulevée par la nouvelle professionnalisation de la formation. Les mutations socio-techniques qui mettent l'innovation au premier plan des facteurs de compétitivité, semblent poser un double problème aux entreprises. Le premier est d'ordre « quantitatif », car il s'agit à la fois d'accroître le flux des jeunes ingénieurs diplômés et à la fois de freiner le tropisme qui s'exerce au détriment des fonctions techniques. Le deuxième, est d'ordre « qualitatif », car on a besoin de « généralistes adaptables » capables à la fois de spécialisation rapide et de reconversions multiples, plus tournés vers la recherche et la production, mais dotés en même temps de capacités gestionnaires et relationnelles.

Le système de formation agricole doit donc gérer une tension au sein des promotions d'ingénieurs entre la logique d'acquisition d'une « professionnalité technique » et la logique de « déroulement de carrière par progression hiérarchique »⁸. Il doit également tenir compte du postulat de carrière fixé par les ingénieurs qui se manifeste souvent par une sorte d'impatience, obligeant le système de formation supérieure agricole à leur proposer une formation présentant une double forme d'intérêt : un savoir scientifique accélérateur du mode de promotion aux responsabilités et à la fois des compétences techniques. Dans ces conditions, comment parvenir à former un ingénieur agricole qui soit à la fois compétent dans les domaines des techniques agricoles mais aussi dans les autres branches d'activité pour faciliter ainsi son insertion professionnelle ?

Un éventail de choix dans la stratégie de carrière

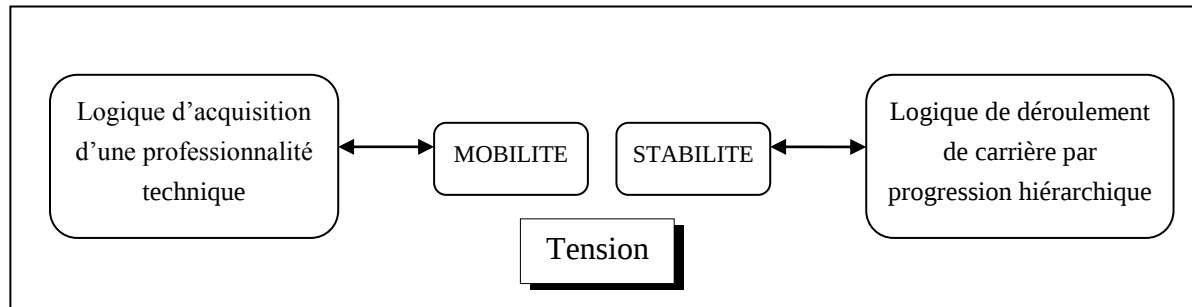
Face aux sollicitations des marchés du travail, diverses stratégies individuelles peuvent être mises en œuvre. Elles consistent soit à valoriser les connaissances technologiques, au risque de ne jamais devenir un cadre dirigeant et préférer rester un ingénieur de production, soit à valoriser les connaissances scientifiques, prendre des responsabilités hiérarchiques et devenir

⁸ Henri Lasserre, *Le pouvoir et l'ingénieur*, Paris : l'Harmattan, 1989, p. 80.

cadre dirigeant au risque de perdre sa professionnalité technique. Elles peuvent prendre aussi des voies diverses, soit intégrer une grande entreprise afin de bénéficier d'une progression durable de la carrière au risque d'un assujettissement à une organisation bureaucratisée, soit débiter dans une petite entreprise afin d'accéder rapidement à des fonctions relationnelles au risque d'un retard de carrière lorsqu'il s'agira de se stabiliser dans une plus grande, ou encore accorder une valeur centrale à la qualité de la vie hors travail sans renoncer à une carrière brillante (par exemple les femmes devenues ingénieurs).

La logique d'acquisition d'une professionnalité technique suppose que les ingénieurs valorisent au mieux la technique agricole, au point parfois de renoncer progressivement à se conformer au modèle de carrière, tandis que la logique de déroulement de carrière par progression hiérarchique suppose que les ingénieurs valorisent davantage les responsabilités d'encadrement et acceptent rapidement de ne plus exercer leurs capacités techniques. Toutefois, il est évident que la plupart des ingénieurs cherche à concilier ces deux types de profils. Modélisons dans une représentation graphique les dimensions du concept de carrière :

Modélisation du concept de carrière



En tenant compte de la double situation figurée dans le schéma et dans l'objectif d'examiner les dimensions du concept de groupe professionnel, nous voyons que la dimension cognitive de ces logiques est bornée par l'ensemble des connaissances qu'il faut détenir et par des comportements qu'il convient d'adopter, respectant une sorte de norme propre pour constituer un groupe professionnel. Cette dimension semble profondément compromise dès lors que les ingénieurs ne sont pas capables de produire des logiques communes issues, soit des représentations avant l'entrée sur le marché du travail, soit des contacts avec le monde professionnel. Il est vrai que l'intégration des fonctions des individus par la méthode de la

*gestion par projet*⁹ est susceptible de favoriser la constitution de nouvelles formes d'identité collective et de groupe professionnel, puisque les impératifs commandent de faire travailler ensemble les ingénieurs « *d'exécution* » et des ingénieurs « *dirigeants* » que la fonction et le statut hiérarchique semblent opposer. Cela conduit tout naturellement à s'interroger sur l'existence du groupe professionnel des ingénieurs agricoles.

Les ingénieurs agricoles forment un corpus d'individus conduits à exercer la fonction de cadre. A partir de là, il convient d'étudier les contextes d'activité dans les quels les ingénieurs agricoles travaillent en repérant la diversité des secteurs où ils exercent la fonction de cadre¹⁰. Cette polyvalence confirme le bien-fondé de la formation généraliste des ingénieurs agricoles.

C'est aussi en s'appuyant sur la théorie de l'identité professionnelle et de la culture professionnelle qu'il est possible d'examiner les trajectoires des métiers occupés et des fonctions exercées par ces ingénieurs, par rapport au contexte d'activité agricole ou non agricole, dans lesquels ils sont exercés. La construction des itinéraires professionnels des ingénieurs diplômés de l'enseignement supérieur agricole dégage-t-elle une spécificité du parcours agricole ? La diversité croissante des carrières permet-elle de dégager une typologie des filières d'emploi ?

La comparaison entre l'ENSAT¹¹ et l'ESAP¹²

Toulouse offre l'avantage de posséder deux établissements d'enseignement supérieur agricole reconnus, l'un public (ENSAT), l'autre privé (ESAP : école des Jésuites) ; l'un sous tutelle de l'Education Nationale, l'autre davantage lié au Ministère de l'Agriculture, en situation de concurrence d'importance à peu près équivalente quant au volume de leur recrutement.

L'enquête que nous avons conduite auprès de 304 ingénieurs issus de ces deux établissements toulousains¹³ donne à voir, sur une quinzaine d'années, par delà la spécificité des écoles, les évolutions globales aussi bien en matière de recrutement qu'en matière d'insertion sur le marché de l'emploi. Observant le début de leur carrière, elle permet d'analyser les trajectoires

⁹ Jean Pierre Sylvestre, « Identité professionnelle et culture d'entreprise », *Pour* n° 151, 1996, p. 137.

¹⁰ Comme par exemple une exploitation agricole, une activité par-agricole, une industrie agro-alimentaire ou une coopérative agricole, ou bien une banque, une entreprise informatique, etc ...

¹¹ ENSAT : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.

¹² ESAP : Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan.

¹³ Réalisée avec leur collaboration donnant l'accès à leurs fichiers d'anciens élèves.

individuelles dans leur diversité et de repérer un certain nombre de profils-types pour cette catégorie d'ingénieurs.

Croissance des effectifs et féminisation du recrutement

Sur 12 promotions retenues pour constituer notre base d'observation, on note, après une phase de stagnation des effectifs de diplômés en première période (de 1982 à 1987), et même certains signes de fléchissement, une nette tendance au redressement dans la période suivante (1988 à 1993). Cette montée correspond notamment, comme il ressort du tableau, à l'accroissement du recrutement féminin qui s'accroît nettement, passant d'une période à l'autre d'environ le quart des effectifs au tiers.

Evolution des effectifs selon le sexe dans les deux écoles
(*ingénieurs diplômés de l'ESAP et de l'ENSAT confondus*)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Effectif total des 12 promotions
Femmes	35	34	37	41	39	47	48	47	61	60	61	55	565
Hommes	112	114	104	101	110	93	111	118	100	116	118	123	1320
TOTAL	147	148	141	142	149	140	159	165	161	176	179	178	1885
% de femmes	24%	23%	26%	29%	26%	34%	30%	28%	38%	34%	34%	31%	30%

Au total sur la période étudiée, on dénombre 30% de femmes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur. Des données plus récentes indiquent que ce processus de féminisation des effectifs, qui semblait se ralentir sur la fin de la période d'observation, poursuit en fait une phase ascendante. Atteignant à présent quasiment une situation de parité, l'école publique se distingue sur ce point de sa concurrente, de tradition beaucoup plus masculine, qui tend néanmoins quelque peu à combler ce décalage.

Une forte spécificité des écoles

L'ancrage social différencie assez sensiblement les deux écoles, même si globalement le père des ingénieurs fait plus souvent partie des cadres moyens ou supérieurs (37%) ou des enseignants (10%), que des agriculteurs (27%) : le groupe de référence se trouve ainsi au total nettement minoritaire.

Cette dominante de catégories moyennes caractérise cependant davantage les pères des ingénieurs de l'ENSAT qui exercent dans les 2/3 des cas la fonction de *cadre moyen ou supérieur* (43%), *d'enseignant* (16%) ou de *professions libérales* (7%) ; le tiers restant sont *agriculteurs, artisans, commerçants* ou *chefs d'entreprises*, voire *employés* ou *ouvriers*. L'appartenance socio-professionnelle familiale des ingénieurs de l'ESAP est toute autre, puisque la profession *d'agriculteur* est la plus fréquemment exercée par le père des ingénieurs (40%), qui, rapprochée de celle d'*artisan, commerçant* ou *entrepreneur* (8 %) et des *professions libérales* (8%), donne un total de 56% se rattachant aux « professions indépendantes ». Le père des ingénieurs de l'ESAP exerce la fonction de *cadre moyen ou supérieur* dans 32% des cas, mais 4% seulement sont *enseignants* et 7% *ouvriers* ou *employés*.

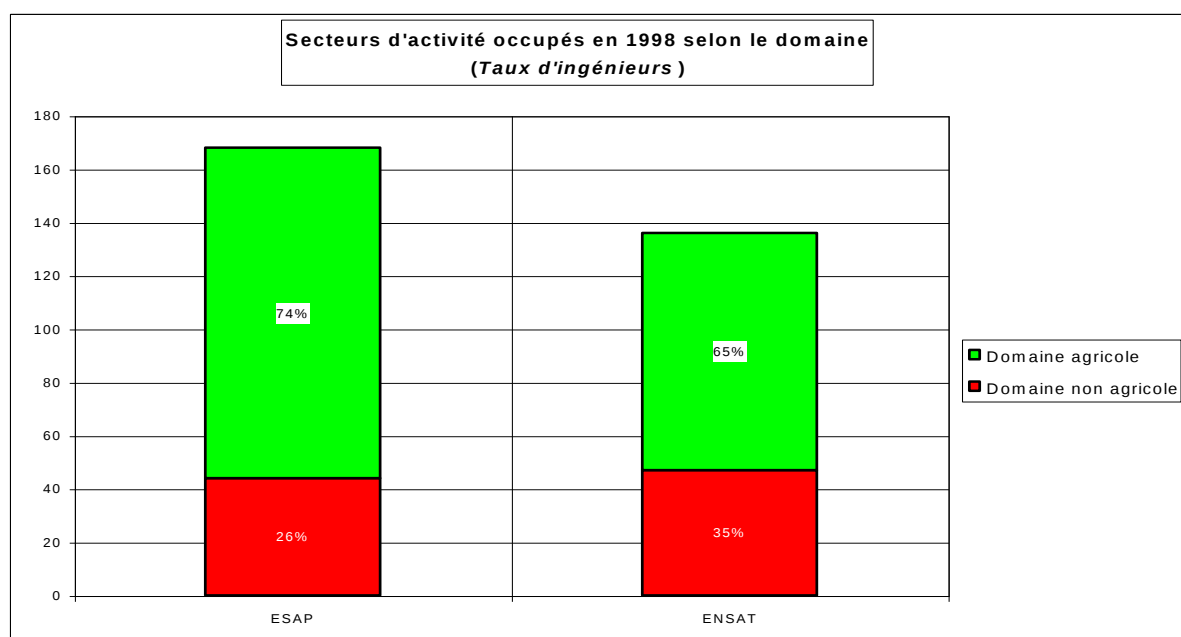
Profession du père des ingénieurs agricoles selon l'école

	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Profession libérale	Cadre moyen ou supérieur	Enseignant	Employé, ouvrier
Ensats	12%	10%	7%	43%	16%	10%
Esap	40%	8%	8%	32%	4%	7%
Total	27%	9%	7%	37%	10%	8%

L'origine familiale des ingénieurs de l'ENSAT, ici mesurée par l'indicateur de la profession du père, présente une dominante de *cadres* et de *fonctionnaires*, alors que celle de l'ESAP s'identifie mieux aux *agriculteurs* et autres *indépendants*, malgré une fraction non négligeable de *cadres*.

Ce décalage dans les antécédents familiaux se retrouve à la sortie, dans les domaines d'activité où les ingénieurs sont amenés à exercer leur activité professionnelle. La sphère agricole, au sens large, offre un ensemble de débouchés aux ingénieurs agricoles, pour une part comme *agriculteurs* (en petit nombre) et dans l'appareil des *organisations professionnelles*, mais surtout comme *cadres* dans les secteurs d'activité de *l'industrie*, des *services*, des *administrations*, des *instituts techniques*, comme *enseignants* de l'enseignement technique agricole, voire dans diverses *associations*. La notion de domaine agricole, qui renvoie généralement en France au « monde paysan », correspond en fait à une acception beaucoup plus large aujourd'hui puisque ses frontières débordent largement dans les domaines industriels et des services. En matière de débouchés, le lien avec l'agricole ainsi défini différencie les écoles. Il est en effet nettement plus marqué du côté de l'ESAP, puisque les 3/4 des ingénieurs (74%) qui en sont issus exercent un métier en rapport avec le domaine agricole au sens large, que pour les agronomes de l'ENSAT, dont ce n'est le cas que de moins des 2/3 (65%).

Au total ce vaste « domaine agricole » constitue, malgré les différenciations, un marqueur essentiel de l'ensemble des ingénieurs agricoles, encore que les emplois se distribuent en une grande diversité de secteurs.

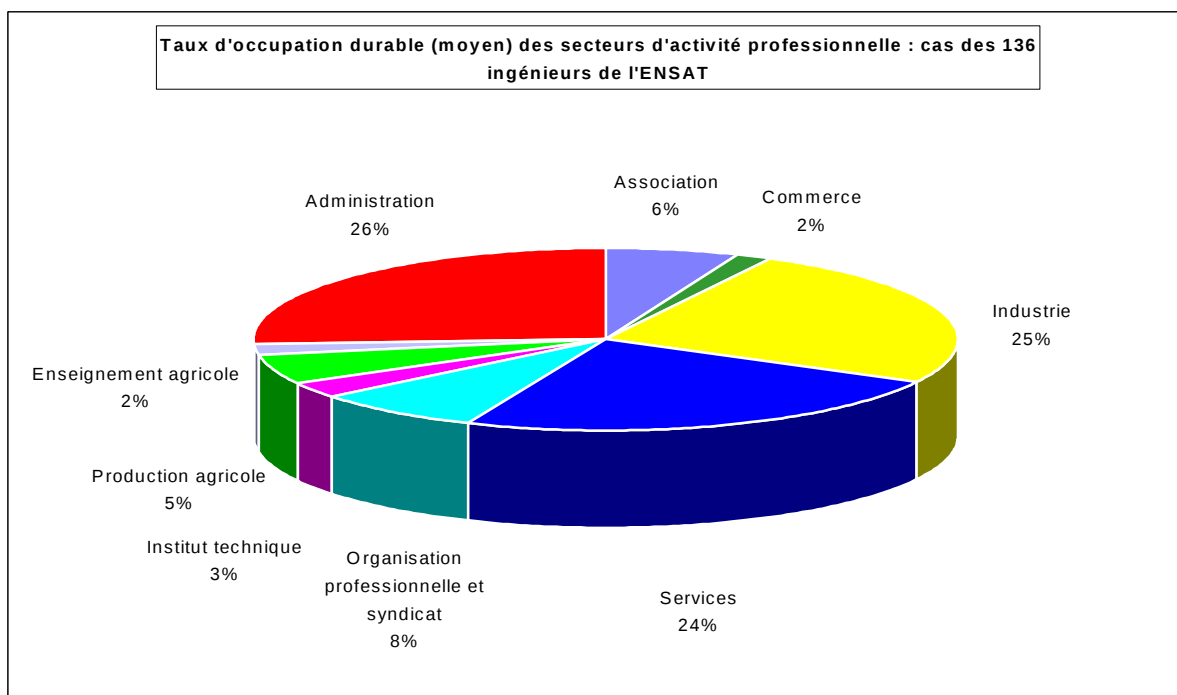


Quels sont les secteurs d'activité professionnelle occupés par les ingénieurs agricoles ?

Globalement, tous les ingénieurs confondus occupent en priorité de façon durable ¹⁴ les secteurs de *l'industrie* et des *services* (25% et 23%), tandis que les secteurs des *instituts techniques*, du *commerce*, *associatif* et de *l'enseignement agricole* apparaissent plutôt délaissés. Il existe donc une forte probabilité pour que le groupe se constitue dans l'un de ces deux secteurs ou bien dans les deux ensemble. Ainsi, le groupe professionnel des ingénieurs agricoles pourrait s'identifier par la manière dont il se constitue dans le secteur de *l'industrie* et/ou dans celui des *services*.

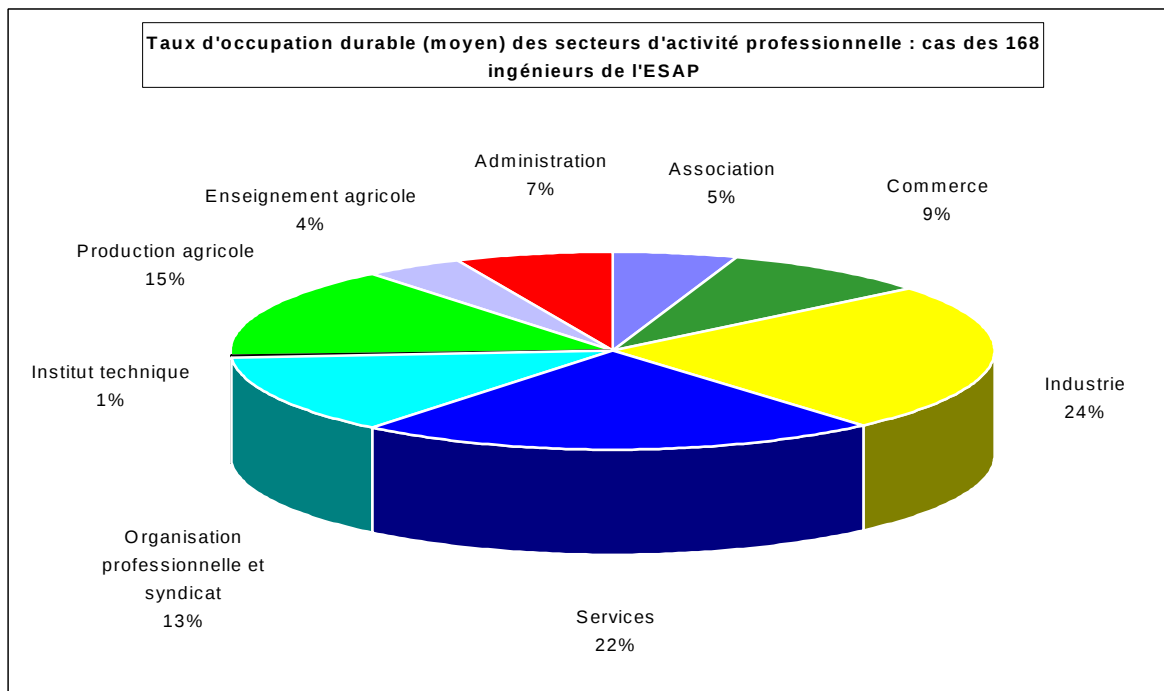
La principale différence qui spécifie le cas singulier de l'ENSAT est que les ingénieurs issus de cet établissement plébiscitent fortement, par rapport à l'ensemble, le secteur de *l'administration* (26% contre 12% en moyenne). Peut-on en déduire que l'ENSAT est une école qui forme des ingénieurs qui se destinent à exercer leur activité professionnelle surtout dans *l'administration* ? Peut-on dire, également, que la forte féminisation des études à l'ENSAT constitue un élément d'explication de l'importance des emplois exercés dans *l'administration* qui, dans ce cas, le seraient par les femmes ingénieurs agronomes ? L'hypothèse sera testée.

¹⁴ Ce terme « durable » est utilisé pour désigner l'étalement de la durée totale de la carrière, c'est-à-dire le nombre d'années d'activité depuis leur sortie de l'école jusqu'en 1998.



A l'opposé, on peut souligner que les activités professionnelles indépendantes (2% pour le secteur du *commerce* et 5% pour la *production agricole*) n'attirent les ingénieurs de l'ENSAT que très faiblement, indication cohérente avec une origine familiale rarement agricole.

Au total, les $\frac{3}{4}$ des ingénieurs de l'ENSAT occupent des emplois quasiment à équivalence dans les secteurs de *l'administration* (26%), de *l'industrie* (25%) et des *services* (24%). Soit pour ces deux derniers dans l'ordre de la moyenne générale.



La différence la plus marquante pour les ingénieurs de l'ESAP concerne le très faible investissement du secteur de *l'administration* et, au contraire, la forte place des activités indépendantes (15% des ingénieurs dans le secteur de la *production agricole* et 9% dans le *commerce*). Avec 13% d'ingénieurs qui ont trouvé un emploi dans le secteur des *organisations professionnelles* et des *syndicats agricoles*, ce sont au total 28% des diplômés de l'ESAP qui exercent un métier en lien étroit avec le monde agricole, soit le double des ingénieurs diplômés de l'ENSAT (13%).

En clair, c'est au niveau du secteur de *l'administration* d'une part, de la *production agricole*, des *organisations professionnelles* et du *commerce* de l'autre, que les différences apparaissent les plus importantes et que « l'effet-école » est le plus net.

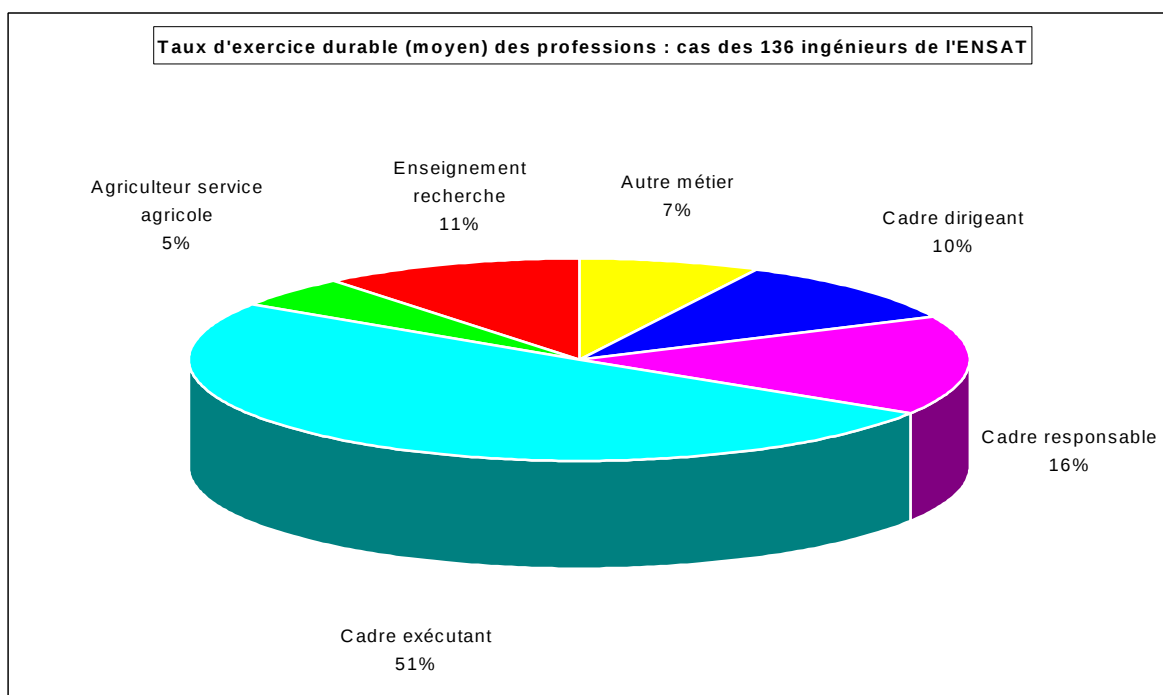
Si nous considérons qu'il existe une assez forte probabilité pour que le groupe professionnel des ingénieurs se constitue dans des secteurs d'activité où il existe une forte cohésion entre les ingénieurs issus des deux écoles, nous devons exclure ces quatre secteurs car nous avons peu de chances d'y trouver associé des ingénieurs de l'ESAP et de l'ENSAT. L'élément de rapprochement le plus fort se situe dans les secteurs de *l'industrie* et des *services* dans lesquels il serait possible que les ingénieurs agricoles s'homogénéisent et tendent à constituer un groupe professionnel. Et dans une moindre mesure aussi dans les *associations*, les *instituts*

techniques, et *l'enseignement* agricole, néanmoins plus marginaux du fait d'une faible fréquence d'occupation.

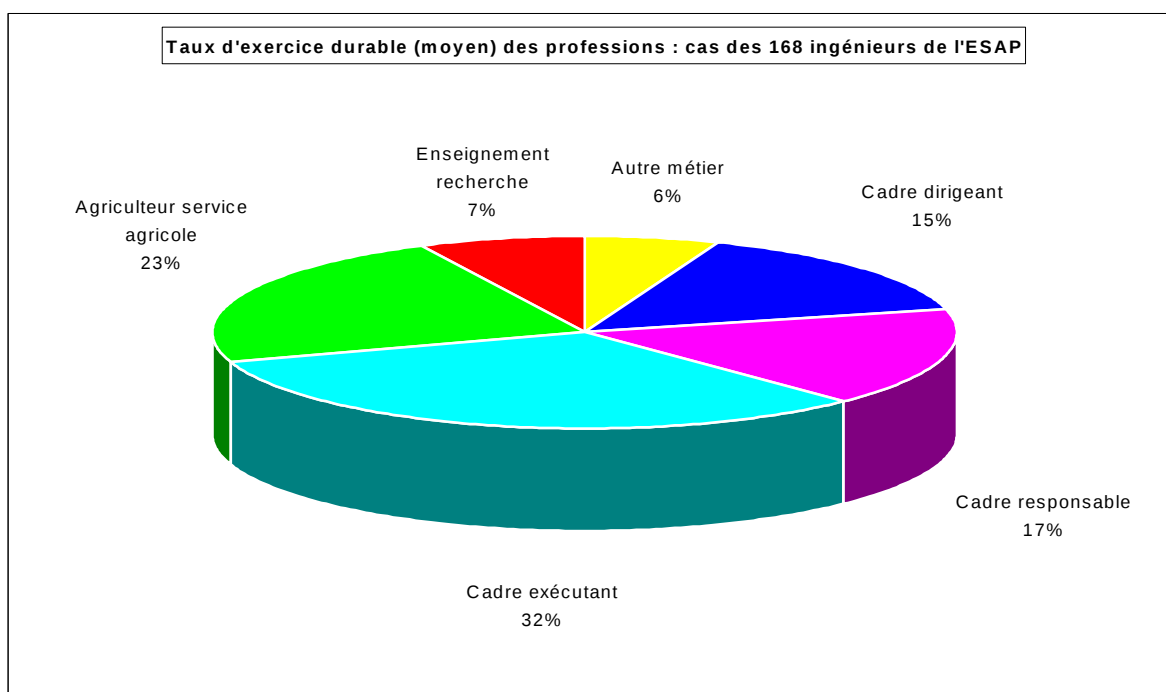
Analyse des trajectoires professionnelles des ingénieurs agricoles

Globalement, tous les ingénieurs agricoles confondus occupent de façon durable la fonction de cadre de façon très majoritaire à raison de 70%, c'est-à-dire 13% de cadres *dirigeants*, 16% de cadres *responsables* et 41% de cadres *d'exécution*. Toutefois, la proportion d'ingénieurs agricoles qui exercent de façon durable le métier *d'agriculteur et de service rendus à l'agriculture* (14%), est supérieure à celle des *cadres dirigeants*.

Les ingénieurs diplômés de l'ENSAT exercent la fonction de cadre de façon durable tout au long de la carrière à raison de 77% et plus précisément la fonction de *cadre d'exécution* à raison de 51% des effectifs, soit un taux supérieur à la moyenne (41%). Ainsi les ingénieurs agronomes de l'ENSAT exercent fréquemment la fonction de cadre tout au long de leur carrière professionnelle, mais près des 2/3 du total l'exercent plutôt au bas de l'échelle hiérarchique des cadres sachant que seulement 10% des ingénieurs diplômés de l'ENSAT exercent la fonction de *cadre dirigeant*. En revanche, très peu d'ingénieurs diplômés de l'ENSAT, seulement 5%, exercent le métier *d'agriculteur et de services rendus à l'agriculture*, du fait, notamment, d'un entourage familial situé plutôt hors de l'agriculture.



A l'opposé, le métier *d'agriculteur et des services rendus à l'agriculture* est fortement exercé par 23% des ingénieurs diplômés de l'ESAP. Ils exercent la fonction de *cadre* de façon durable tout au long de la carrière à raison de 64%, sensiblement moins que ceux de l'ENSAT (77%). Alors qu'une majorité des ingénieurs diplômés de l'ENSAT exercent de façon durable la fonction de *cadre d'exécution* (51%) et nettement moins celle des *cadres gouvernants* (10% dirigeants et 16% responsables), ceux de l'ESAP exercent tout autant la fonction de *cadre gouvernants* (15% dirigeants et 17% responsables) que celle de *cadre d'exécution* (32%). Ce constat nous interpelle : le fort taux d'exercice de la fonction de *cadre gouvernant* chez les ingénieurs de l'ESAP est-il imputable à une moindre féminisation du recrutement ? Ou bien, est-il imputable à la forte proportion d'enfants d'agriculteurs à l'ESAP ?



Globalement, il résulte de l'ensemble de ces données que l'homogénéité du groupe ne va pas de soi. La présomption qu'il existe réellement, mesurée ici par la façon dont il est identifié par la profession qu'il exerce, est quelque peu compromise. La logique de construction des itinéraires professionnels entre les ingénieurs des deux écoles est différente, notamment du point de vue de l'exercice de la fonction de cadre. Devenir *cadre dirigeant* est une finalité fortement différenciée entre les ingénieurs issus des deux écoles, tandis que celle *d'agriculteur* est beaucoup plus appréciée par les ingénieurs diplômés de l'ESAP.

A la date de l'enquête, 70% des ingénieurs agricoles exerçaient de façon durable la fonction de cadre, ce qui montre une tendance dominante fortement axée vers cette fonction pour les ingénieurs des deux écoles. Poussant plus loin l'analyse, nous avons examiné les trajectoires des ingénieurs jusqu'en 1998 et mis en évidence les différences d'exercice de la fonction de cadre en distinguant ceux qui l'occupent comme *cadre d'exécution* et ceux qui l'occupent comme *cadre dirigeant*.

Globalement, les fonctions de cadre sont de loin celles qui sont le plus fortement exercées par les ingénieurs, suivies par l'exercice du métier *d'agriculteur*, puis par l'emploi *d'enseignant*. Les ingénieurs agricoles des plus anciennes promotions (celles de 1982 à 1987) n'exercent pas tout de suite la fonction de *cadre dirigeant* mais au bout de cinq à six années d'activité, signifiant que cette fonction est proposée aux ingénieurs après un certain « mûrissement » de quelques années d'expérience. En d'autres termes, pour les promotions de la première période, la finalité de carrière est de devenir rapidement *cadre dirigeant*. On voit s'opérer entre le métier initial, en début de carrière, et le métier final, à la date de l'enquête, un certain glissement vers la fonction de cadre et parmi elle une ascension caractéristique avec un coefficient multiplicateur supérieur à 8 (de 3,6% à 30,2%) pour les seuls *cadres dirigeants*.

Ce modèle de carrière n'est toutefois pas reproduit par les ingénieurs des six dernières promotions (1988 à 1993), puisqu'ils accèdent plus immédiatement à la fonction de cadre (69,1% d'emblée), mais avec une progression moindre au final (72,8%). Mais le glissement hiérarchique est nettement moins marqué : les *cadres dirigeants* passent de 5,5% à 12,4%. Pour eux, la finalité de devenir *cadre dirigeant* laisse la place à celle de *cadre responsable*, et même pour certains ingénieurs, par celle de devenir, ou de rester, *cadre d'exécution*.

Alors même que régresse l'exercice de la fonction de *cadre dirigeant*, on observe une certaine augmentation de l'exercice de la profession *d'enseignant* à partir des promotions 1990, qui indique que la recherche d'un emploi sécurisant est devenue, dans une phase de croissance du chômage des cadres, une finalité pour les ingénieurs agricoles.

De plus, la finalité de devenir, ou de rester, *cadre d'exécution*, est-elle corrélée avec l'accroissement de la féminisation de la formation supérieure agricole constatée depuis la promotion 1988 ? Cela signifie-t-il que les dernières promotions d'ingénieurs refusent de prendre autant de responsabilités que leurs aînés ? Ou bien l'accès au statut de *cadre dirigeant*

est-il devenu plus difficile dans un marché de l'emploi plus fermé ? Ou encore faut-il compter avec le temps pour que le déroulement de carrière permette d'y accéder ? Toujours est-il qu'un sérieux ralentissement frappe la progression hiérarchique.

L'analyse des professions fait au bout du compte apparaître « un effet-école » omniprésent, puisque subsistent des différences nettes liées à l'existence d'une certaine spécificité pour chacune des écoles au niveau de la socialisation professionnelle des ingénieurs qu'elles forment.

Le groupe professionnel des ingénieurs agricoles semble plutôt trouver son identité au sein des secteurs d'activité de *l'industrie* et des *services*, sachant toutefois qu'il apparaît une difficulté lorsqu'il faut appréhender de quelle manière il peut fonctionner. En effet, quand il faut l'identifier à partir de la profession, on observe que l'exercice des fonctions est trop hétérogène, surtout au niveau de la fonction de *cadre* et de celle d'*agriculteur*, qui différencient fortement les ingénieurs selon leur école d'origine, empêchant précisément que le groupe soit identifié.

Les trajectoires professionnelles des femmes

Le premier étonnement vient de l'inflexion à la hausse dans le milieu des années 80 qui se traduit par une augmentation continue des effectifs de postulants admis dans les écoles ¹⁵. L'accueil des femmes connaît une croissance tout à fait spectaculaire jusqu'à atteindre pour certaines promotions la parité avec les effectifs masculins, comme on peut l'observer à l'ENSAT par exemple - ce qui est loin d'être la règle dans la majorité des écoles d'ingénieurs. La rapide augmentation du taux de féminisation des études supérieures agricoles, le large recrutement auprès de catégories sociales de moins en moins agricoles, les différences de niveau d'études de l'entourage familial des futurs ingénieurs des deux écoles, ont des effets au niveau de l'insertion et du cheminement professionnel des ingénieurs, mais aussi au sein des entreprises qui doivent composer aujourd'hui avec un nouveau modèle de l'ingénieur agricole destiné à exercer la profession de *cadre*. La vérification des indicateurs du concept de « l'acteur socio-professionnel féminin » va nous éclairer sur ce point.

¹⁵ Du début des années 1980 au milieu des années 1990, les deux établissements ont accru leur recrutement d'environ 25%.

La crise récente de la branche agricole, du fait de la concurrence exercée par la mondialisation des échanges, du respect des normes européennes et mondiales de transformation des produits agricoles, des quotas de production et bien d'autres mesures, accentue l'hémorragie des actifs agricoles qui ne représentent plus aujourd'hui à peine que 4% des actifs nationaux. Cela contribue à ce que la branche agricole ait moins besoin d'ingénieurs. Puisant de moins en moins dans ce vivier, les écoles se sont ouvertes à d'autres catégories d'origine rurale, voire de plus en plus citadine. Ainsi les élèves reçus au concours commun aux classes préparatoires qui intègrent les bancs de l'école publique (l'ENSAT) sont-ils plus rarement d'origine agricole et davantage enfants de *cadres* et *d'enseignants*. Bien que moins marquée pour l'école privée qui choisit sur dossier les futurs ingénieurs, la tendance globale va pourtant dans le même sens à l'ESAP, puisque la part du recrutement directement agricole, traditionnellement plus forte qu'à l'ENSAT, est aussi en diminution.

A partir de là, quels changements sont liés à l'augmentation de la féminisation des recrutements dans l'enseignement supérieur agricole notamment depuis 1988 ? A la sortie, les femmes ingénieurs agricoles exercent surtout la profession de *cadre* (au total 65%) et tout particulièrement celle de *cadre d'exécution* (47%). Secondairement elles exercent la profession *d'enseignante* (16%). Peu nombreuses sont celles qui exercent le métier *d'agricultrice* et des *services rendus à l'agriculture* (9%).

Les deux tiers des femmes ingénieurs de l'ENSAT sont *cadres* (68%), un peu moins celles de l'ESAP (63%), et dans tous les cas essentiellement des *cadres d'exécution*. Pour la fonction de *cadre dirigeant* par exemple, les femmes comme les garçons de l'ESAP, font mieux. Mais à cet égard, l'ensemble des femmes, avec 6% de *cadres dirigeants*, reste en retrait de l'ensemble de l'échantillon (13%). Une femme sur cinq issue de l'ESAP exerce le métier *d'agricultrice*, alors que cela reste l'exception à l'ENSAT. La situation est exactement inverse pour les métiers de *l'enseignement et de la recherche*.

Conclusion

Qu'en est-il en définitive de l'existence d'un groupe professionnel des ingénieurs agricoles ? Si globalement les secteurs de *l'industrie* et des *services* sont les deux contextes où se retrouvent la majorité des ingénieurs et si les autres secteurs (*production agricole, organisations professionnelles, instituts techniques, administration, enseignement agricole, commerce, associations...*) sont davantage soumis aux aléas conjoncturels du marché du

travail et varient fortement en fonction des écoles, la question est de savoir si le groupe professionnel a une identité. La réponse ne va pas de soi, car l'exercice de professions trop hétérogènes surtout au niveau de la fonction de *cadre* et de celle d'*agriculteur* qui différencient fortement les ingénieurs des deux écoles, ne permet pas de conclure que le groupe est réellement identifié.

La logique de construction des itinéraires professionnels des ingénieurs est d'occuper plutôt en début de carrière des secteurs proches du milieu agricole, ensuite d'avoir une fréquence de changement d'activité assez forte, en particulier pour les promotions les plus anciennes, moindre pour les plus récentes, indicateur d'une recherche de sécurité dans un contexte sans doute plus difficile. Il est vrai également que la finalité de devenir *cadre dirigeant* est portée par les promotions les plus anciennes, avant que n'apparaisse, concomitante avec la féminisation des études supérieures agricoles, la finalité de devenir *cadre responsable* voire *cadre d'exécution*, qui semble constituer le modèle dominant actuel. Ces variations semblent mettre à mal l'existence du groupe professionnel.

L'analyse des professions fait apparaître un « effet-école » omniprésent, une certaine spécificité se dégageant pour chacune des écoles au niveau de la socialisation professionnelle des ingénieurs. Nettement plus d'ingénieurs de l'ENSAT occupent la fonction de *cadre* que ceux de l'ESAP, le décalage tenant pour l'essentiel à la part de l'emploi agricole direct beaucoup plus marqué pour les ingénieurs issus de Purpan.

En définitive, les éléments d'explication relatifs au fonctionnement du groupe professionnel se trouvent dans l'analyse de « l'effet socio-professionnel », sous influence de l'école privée ou publique. L'ESAP recrute majoritairement les futurs ingénieurs au sein d'un panel de garçons de préférence d'origine agricole, tandis que l'ENSAT accueille surtout des enfants de cadres et d'enseignants, avec une importante proportion de filles. L'analyse du sens de l'ascenseur social démontre qu'il est ascendant pour les ingénieurs dont le père est *agriculteur*, tout au moins en terme de statut, car ils exercent surtout la fonction de *cadre dirigeant*. Pour les ingénieurs dont le père est cadre, les enfants deviennent cadres comme leur père, notamment des *cadres d'exécution*.

L'identité professionnelle peut être questionnée en observant « l'effet domaine-agricole », à travers la comparaison entre les ingénieurs (« spécialistes agricoles ») qui exercent leur

activité dans un secteur en lien avec l'agriculture et ceux qui l'exercent hors du monde agricole (« généralistes non agricoles »). Les « spécialistes agricoles » qui occupent surtout les secteurs de *l'industrie agricole*, de la *production agricole* et des *organisations professionnelles agricoles*, proviennent principalement de l'ESAP. D'autre part, les secteurs de *l'enseignement agricole* et de *l'administration agricole* reviennent plutôt aux ingénieurs de l'ENSAT. Les ingénieurs agronomes de l'ENSAT occupent donc des secteurs agricoles publics tandis que les ingénieurs en agriculture de l'ESAP travaillent plus près de la « base » agricole. En ce qui concerne les « généralistes non agricoles », ceux issus de l'ESAP occupent surtout les secteurs des *services* et du *commerce* (non agricole), alors que ceux de l'ENSAT s'imposent davantage dans *l'industrie* et *l'administration* (non agricole).

Au final, peut-on dire que les ingénieurs agricoles forment un groupe social autonome ? Probablement non, même si une spécificité perdure, celle du lien maintenu avec une référence agricole, encore largement prédominante. Un statut commun de cadre, de plus en plus partagé avec d'autres grandes écoles, voire avec l'ensemble de l'enseignement supérieur, tend à diluer ces particularismes.

Références bibliographiques

Boltanski Luc, **Les cadres. La formation d'un groupe social**, Paris : Éditions de Minuit, 1982.

Bouffartigue Paul, *Ingénieurs débutants à l'épreuve du modèle de carrière : trajectoires de socialisation et entrée dans la vie professionnelle*, **Revue Française de Sociologie**, XXXV-1, 1994.

Bouffartigue Paul, Gadéa Charles, *Les ingénieurs français. Spécificités nationales et dynamiques récentes d'un groupe professionnel*, **Revue Française de Sociologie**, XXXVIII-2, 1997.

Bouffartigue Paul, Gadéa Charles, **Sociologie des cadres**, Paris : La Découverte (« Repères »), 2000.

Dubar Claude, **La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles**, Paris : A. Colin, 2^{ème} édition, 1995.

Dubar Claude, *Trajectoires sociales et formes identitaires : clarification conceptuelles et méthodologiques*, **Sociétés Contemporaines**, n° 29, 1998.

Dubar Claude, Tripier Pierre, **Sociologie des professions**, Paris : A. Colin, 1998.

Duprez Jean-Marie, *Jeunes diplômés en France*, **Formation-Emploi**, n° 56, décembre 1996.

de Gensac Henri (s.J.), **Histoire de l'École Supérieure d'Agriculture de Purpan, 1919-1977**, Toulouse, E.S.A Purpan, 1996.

Grossetti Michel, « Trajectoires d'ingénieur et territoire », **Sociétés Contemporaines**, n°6, 1991.

Lojkine Jean, **Les jeunes diplômés. Un groupe social en quête d'identité**, Paris, PUF (Sociologie d'aujourd'hui), 1992.

Martinelli Daniel, *A longues études, haut salaire ?* **Challenge**, Paris, CEREQ, septembre 1998.

Sylvestre Jean-Pierre, *Identité professionnelle et culture d'entreprise*, **Pour** (« La culture et l'ingénieur »), n°151, 1996.

André-Roux Valérie, Le Minez Sylvie, *Dix ans d'évolution du chômage des cadres : 1987-1997*, **Données Sociales**, INSEE, 1999.